



La Municipalité de Saint-Paul recevra des candidatures aux divers postes disponibles pour la période estivale 2017.

POSTES OFFERTS:

- ✓ Animateur principal ^{A, B, D}
- ✓ Animateur principal adjoint ^{A, C, D}
- ✓ Animateur ^A
- ✓ Animateur au service de garde ^{A, E}
- ✓ Animateur-accompagnateur ^{A, F}

HEURES/SEMAINE :

- Près de 40 h
- Près de 40 h
- Moyenne de 37 h
- Moyenne de 30 h (en heures coupées)
- Moyenne de 37 h

PÉRIODE D'EMBAUCHE:

- Environ 13 semaines
- Environ 10 semaines
- Généralement 9 semaines
- Généralement 9 semaines
- Généralement 9 semaines

^A Le camp de jour sera en fonction du 27 juin au 18 août 2017 (congé 3 juillet). Tous les animateurs doivent être disponibles pour toute la période du camp de jour **ENTRE 7 H ET 18 H**, sauf exception pour raison scolaire.

^B L'animateur principal doit avoir des disponibilités de jour et de soir en semaine dès la fin mars pour débiter ses tâches de planification et de formation à temps partiel. Également, l'animateur principal doit être en fonction minimalement jusqu'au 18 août ou au plus tard le 25 août pour finaliser différents dossiers.

^C L'animateur principal adjoint doit avoir des disponibilités de jour et de soir en semaine dès le début juin pour débiter ses tâches de planification et de formation à temps partiel.

^D L'animateur principal et son adjoint devront remplir leur mandat selon un horaire différent : heures de travail de 7 h à 15 h et l'autre de 10 h à 18 h.

^E Le poste d'animateur « service de garde » a pour principale tâche d'être responsable du service de garde. Il comporte aussi les tâches suivantes : supporter les groupes camp de jour, collaborer à la réalisation des journées thématiques et activités spéciales, maintenir l'ordre dans les équipements du camp, remplacer un employé au besoin.

^F Le poste d'animateur-accompagnateur a pour principale tâche d'assurer l'accompagnement et l'encadrement d'un ou quelques enfants présentant des besoins particuliers (handicap physique ou intellectuel, incontinence, etc.) au sein même des groupes camp de jour. Régulièrement, l'employé sera appelé à adapter ses interventions et les différentes activités pour répondre aux besoins du ou des enfants qu'il accompagne. Il est possible que l'employé doive intervenir auprès de l'enfant pour s'assurer de conditions d'hygiène personnelle adéquates.

QUALITÉS REQUISES:

Pouvoir coopérer, être à l'écoute, avoir de l'initiative, être réaliste face à ses capacités, avoir une grande disponibilité, faire preuve de sens des responsabilités, de créativité, de dynamisme et de flexibilité.

CRITÈRES:

- Avoir au moins 16 ans;
- Être une personne polyvalente, responsable, aimant le travail d'équipe;
- Faire preuve d'ouverture face aux enfants ayant des besoins particuliers (handicap, incontinence, déficience, etc.) et être à l'aise de travailler auprès de ces enfants.
- Être un étudiant ou une étudiante dans un domaine relié à l'emploi constitue un atout;
- Posséder un diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (DAFA) constitue un atout.

FORMULAIRE DE DEMANDE D'EMPLOI:

Les personnes dont les goûts personnels s'apparentent avec l'un de ces postes doivent avoir complété un formulaire de demande d'emploi d'été **avant 16 h 45 le jeudi 23 février 2017** et le retourner à la Mairie de Saint-Paul, 18, boulevard Brassard, ou par courriel à l'adresse suivante: loisirs@saintpaul.quebec. Le formulaire de demande d'emploi est disponible sur le site Internet de la Municipalité au saintpaul.quebec, ainsi qu'au secrétariat de la Mairie de Saint-Paul.

Service des loisirs et de la culture

450 759-4040, poste 228